

BIENTRAITANCE ET SERVICE À LA PERSONNE

DATES & LIEUX

Consulter notre site internet

DURÉE DE LA FORMATION

1,5 jour soit 11h

Jour 1 : 7 heures

Jour 2 : 4 heures

PUBLICS

Intervenant à domicile

Filière intervention

Catégorie employé degré 1 et/
ou degré 2

Maîtriser les savoirs de bases de
la langue française

Pratique professionnelle d'au
moins 3 mois

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire
pour participer à cette
formation

TARIF

Possibilité de prise en charge
par votre employeur.

Merci de nous consulter.

CONTACT

Patrick ARSAC

Responsable Formation

patrick.arsac@campus-adom.org

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Merci de contacter notre référent
handicap Leila HAMDJ

04.77.43.26.55

OBJECTIF

Intervenir ou être amené(e) à intervenir auprès de personnes dépendantes ou en perte d'autonomie en mettant en œuvre des pratiques de bientraitance.

CONTENU

1. Les différents types de maltraitance
2. Les publics à risques
3. Les signes de maltraitance
4. Le secret professionnel et ses limites
5. Les spécificités du travail à domicile
6. Que faire et comment faire en cas de suspicion de maltraitance
7. Positionnement de l'intervenant à domicile
8. Remontées d'informations

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

- Formation participative et interactive qui favorise les échanges en intégrant :
 - Des apports techniques sur supports visuels permettant d'actualiser ses connaissances,
 - Des exercices pratiques, mises en situation et jeux de rôle.

Un support pédagogique sera remis à chaque participant.

- Evaluations formatives tout au long de la formation (questionnaires, exercices de mise en application, etc...).
- Questionnaire de satisfaction.

MODALITÉS ET VALIDATION DE L'INTERVENTION

- Formation de groupe réalisée en présentiel
- Délivrance d'une attestation de stage aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation

INTERVENANTS

La formation sera animée par nos formateurs issus du secteur de l'aide à domicile avec une expérience minimum de 4 ans dans la formation pour adultes.